

CACES® R489 – Chariots élévateurs frontaux en porte à faux et à mât rétractable

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est:

550 établissements 39 Formations 1 700 voitures 200 000 élèves formés 2 000 professionnels 60 poids lourds 450 véhicules 2 roues

Tél: 04 66 88 69 87

richard.saintmichel@cerlopezformation.com

DUREE DE LA FORMATION

- 21 heures
- Horaires de la formation : à définir

LIEU DE LA FORMATION : En INTER ou en INTRA

DATE(S): nous consulter TARIF: nous consulter

Codes RS: 3-5054 / 4-5059 / 5-5060 Certificateur: Caisse Nationale de l'Assurance Maladie Date d'enregistrement de la certification: 26/01/2020

Réf: BTP1-1-007

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la conduite d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté
- Réaliser les opérations de chargement de véhicules, de stockage et déstockage, de transfert de charges
- Appliquer les consignes de sécurité en entreprise et sur la voie publique, en respectant une marge de productivité
- Assurer la maintenance de premier niveau du chariot élévateur et de ses équipements
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
- Obtenir le permis chariot élévateur CACES® R489 dans la catégorie concernée

PROGRAMME DE LA FORMATION

La réglementation et les textes de la sécurité sociale :

- Connaître les différentes instances et organismes de prévention ainsi que leur rôle
 - o Inspection du travail
 - Service prévention des CRAM
 - o Médecine du travail
 - o Contrôle technique
- Connaître les responsabilités pénales encourues par le conducteur de chariot élévateur mettant en jeu sa sécurité et/ou celle d'autrui
- Connaître les conditions requises pour utiliser un chariot élévateur
- Connaître les conditions de circulation en entreprise et/ou sur la voie publique répondant aux dispositions réglementaires
- Connaître les cas dans lesquels le conducteur doit se retirer d'une situation de travail présentant un danger grave et imminent pour lui ou pour des tiers.
- Classification et technologie
- Connaître les principaux éléments du chariot élévateur
- Connaître les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse ?) et leur influence sur la distance de freinage du chariot élévateur
- Connaître les vérifications et les opérations de maintenance d'un chariot élévateur





CACES® R489 – Chariots élévateurs frontaux en porte à faux et à mât rétractable

Sécurité du conducteur de chariot élévateur :

- Étude statistique des accidents graves survenus avec les chariots élévateurs
- Dispositifs de protection du conducteur dont est équipé le chariot élévateur
- Signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation routière
- Appréhender les risques liés à la mise en œuvre des différents carburants et des équipements électriques dont est doté le chariot élévateur
- Connaître les produits dangereux par leurs étiquettes et les réserves liés à leur manutention
- Connaître le bon usage des informations contenues dans un plan de circulation
- Connaître les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes

Pratique formation chariot élévateur :

- Vérification de l'adéquation du chariot élévateur et de l'opération de manutention envisagée
- Vérification, à partir de la plaque de charge, que le chariot élévateur à disposition est adapté aux caractéristiques de la charge et aux conditions prévues de la manutention
- Assurer les opérations et vérifications de prise et fin de poste
- Circuler en sécurité avec un chariot élévateur : à vide, en charge, en marche avant ou arrière, en virage y compris avec une charge obstruant la visibilité et sur un plan incliné si nécessaire.
- Arrêter le chariot élévateur en sécurité
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort
- Rendre compte à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées
- Pratique sur chariot élévateur
 - o Prendre et déposer une charge au sol
 - o Effectuer une mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
 - Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
 - Assurer depuis le sol, le chargement ou le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
 - o Assurer à partir d'un quai le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière
 - o Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse

Test / Évaluation :

• Evaluation théorique et pratique sur la (ou les) catégories(s) visée(s)

Synthèse générale avec les candidats

La détention d'un CACES® R.489 atteste uniquement que le salarié dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de la catégorie de chariots à conducteur porté concernée. Cette aptitude à la conduite en sécurité ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle, elle est la reconnaissance de la maîtrise des problèmes de sécurité liés à la fonction de conducteur de chariot de manutention, tant sur le plan théorique que pratique.





CACES® R489 – Chariots élévateurs frontaux en porte à faux et à mât rétractable

PUBLIC

 Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations de manutention à l'aide d'un chariot élévateur

PRE-REQUIS

- Etre âgé de 18 ans minimum pour suivre la formation Chariot élévateur CACES Cariste
- Etre apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés)
- Recyclage CACES® chariot élévateur tous les 5 ans

ACCESSIBILITE

 Après avis du médecin du travail, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

DELAIS D'ACCES: 1 semaine à 3 mois selon le financement.

Pour plus d'information, merci de nous consulter.

ENCADREMENT

- Nos formateurs ont plus de 25 ans, sont titulaires des CACES® R389, ont suivi, préalablement à l'exercice de leurs fonctions, les formations nécessaires pour assurer les formations obligatoires dans de bonnes conditions, notamment en matière de pédagogie.
- Nos testeurs :
 - o sont titulaires des CACES® R489
 - o maîtrisent les exigences techniques du référentiel et de l'organisation des tests pour toutes les catégories pour lesquelles ils sont validés.
 - o sont titulaires de l'attestation de suivi de la formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels »

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation et avoir satisfait aux tests théorique et pratique

RESULTATS ATTENDUS

• Réussite aux tests théorique et pratique permettant l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES®.

SANCTION DE LA FORMATION

- CACES® R489 pour la(es) catégorie(s) concernée(s)
- Le CACES® R489 est valable 5 ans et par catégorie concerné

RSM-09/01/2023-V2